



COMMUNIQUE
Paris, le 16/05/2018

« 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » ET LA FFMC DEMANDENT LA SUSPENSION IMMEDIATE DE LA PRIVATISATION DES RADARS EMBARQUES

Aujourd'hui, mercredi 16 mai 2018, l'association « 40 millions d'automobilistes » et la Fédération française des motards en colère apprennent dans une note interne rédigée par le ministère de l'Intérieur et publiée cette semaine par *Le Canard enchaîné* que le Gouvernement met en doute la légalité de l'externalisation de la gestion des voitures-radars embarquées ; alerté à ce sujet, le Délégué interministériel à la Sécurité routière Emmanuel BARBE fait la sourde oreille. « 40 millions d'automobilistes » et la FFMC demandent la suspension immédiate de la mesure qui est déjà entrée en vigueur en Normandie et demandent au Président de la République d'arbitrer le système.

La note, rédigée par la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ) le 30 mars 2017, expose que « l'externalisation [des contrôles de vitesse] devrait être prévue par la loi, celle-ci devant expressément prévoir la possibilité, pour des opérateurs privés, de procéder à ces opérations ». Autrement-dit, la privatisation des radars embarqués, soumise à une expérimentation dans l'Eure et entrée officiellement en vigueur en Normandie le 23 avril dernier après que la société Mobiom a remporté l'appel d'offres, ne serait pas inscrite dans la loi française...

« Cela signifie que des usagers de la route se font flasher par ces voitures-radars depuis déjà plusieurs semaines, peut-être en toute illégalité ! Et que la Sécurité routière entend poursuivre le processus de généralisation de la privatisation à tout le territoire français en ignorant purement et simplement les remarques du ministère de l'Intérieur, dont elle dépend ! » s'insurge Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

« Le Gouvernement s'engage dans la privatisation de la Sécurité routière, qui devient toujours un peu plus rentière. La chasse au profit est lancée, avec les usagers de la route en guise de gibier. Avec la privatisation des voitures-radars, on parle de centaines de millions d'euros issus des amendes pour infraction à la vitesse, peut-être collectés en infraction à la loi française » explique France WOLF, co-coordinatrice de la FFMC.

« Nous demandons la publication officielle de la note de la DLPAJ afin de connaître précisément les motifs d'inquiétude du ministère de l'Intérieur quant à la légalité de la mesure. Nous demandons également la suspension immédiate de la mesure et en appelons au Président de la République : nous souhaitons qu'il entende enfin la gronde générale des usagers de la route, qui sont la cible depuis plusieurs années de mesures inutiles sur le plan de la sécurité routière et pénalisantes pour leur mobilité et leur pouvoir d'achat : la hausse de la fiscalité sur les carburants, la baisse de la limitation de vitesse à 80 km/h, et maintenant la potentiellement illégale privatisation des radars-embarqués » conclut Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».



Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur www.fil-conducteurs.com, avant leur diffusion. Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. www.40millionsdautomobilistes.com